

L'école sénégalaise d'hier à aujourd'hui : entre ruptures et mutations

Abdoulaye Ngom



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/6032>

DOI : 10.4000/ries.6032

ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2017

Pagination : 24-29

ISBN : 978-2-85420-616-6

ISSN : 1254-4590

Ce document vous est offert par Université de Cergy-Pontoise



Référence électronique

Abdoulaye Ngom, « L'école sénégalaise d'hier à aujourd'hui : entre ruptures et mutations », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 76 | 2017, mis en ligne le 01 décembre 2019, consulté le 11 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ries/6032> ; DOI : 10.4000/ries.6032

Ce document a été généré automatiquement le 11 juin 2018.

© Tous droits réservés

L'école sénégalaise d'hier à aujourd'hui : entre ruptures et mutations

Abdoulaye Ngom

- 1 Grèves syndicales, volumes horaires d'enseignement non atteints, baisse du taux de réussite aux examens et concours, années académiques se chevauchant, tels sont quelques-uns des maux qui gangrènent le système éducatif sénégalais depuis plusieurs années. Cet article dresse un état des lieux des problèmes actuels de l'école au Sénégal, à partir d'une analyse des ruptures et des mutations profondes qui la traversent : grèves répétitives des enseignants et des élèves, évolution du corps professoral, foisonnement d'écoles et d'instituts de formation privés, crise des valeurs et émergence de nouvelles figures de la réussite dans la société.

Les grèves dans le système éducatif : mouvements syndicaux et étudiants

- 2 Analyser les mutations du système éducatif sénégalais à l'heure actuelle nécessite un bref rappel des principaux mouvements syndicaux dans les écoles, collèges, lycées et universités du Sénégal : le SAES (syndicat autonome de l'enseignement du supérieur), le CUSEMS (cadre unitaire des syndicats d'enseignants), le SAMES (syndicat autonome des enseignants du moyen secondaire du Sénégal), le SELS (syndicat des enseignants libres du Sénégal), l'OIS (organisation des instituteurs du Sénégal)... À première vue, les mouvements syndicaux, dans leur diversité, ont envahi le système éducatif sénégalais et certains grands syndicats en regroupent d'autres, ce qui rend de plus en plus difficile les négociations avec le gouvernement et au final l'absence de consensus, à chaque fois que se déclenche un mouvement d'humeur ou de grève à l'échelle nationale. En outre, chaque syndicat a un cahier des charges et des revendications spécifiques en fonction du corps professoral qui le compose. Ainsi, les revendications des enseignants de l'école primaire ne sont pas celles des enseignants du secondaire ; de la même manière, celles des

enseignants du lycée ne convergent pas avec celles de l'enseignement supérieur. Figurent, en outre, au sein de chaque syndicat, des cellules régionales éparpillées dans toutes les régions du pays et des désaccords existent parfois entre cellules régionales ou entre cellules régionales et cellule nationale.

- 3 Devant la persistance de la crise du système éducatif, et la difficulté d'y apporter des solutions pérennes, les acteurs de la société civile et les parents d'élèves essaient, à leur manière, de trouver une échappatoire¹. C'est pour cette raison que de nombreux accords entre le gouvernement et les syndicats d'enseignants ont été signés en présence des parents d'élèves et des acteurs de la société civile, qui jouent un rôle de médiateur entre les deux parties.
- 4 Par ailleurs, l'assujettissement de l'espace scolaire sénégalais aux mouvements syndicaux a eu comme conséquence, outre la perturbation du fonctionnement normal des heures de cours, d'accentuer et de restreindre le volume horaire d'enseignement, condition *sine qua non* de la réussite des élèves et des étudiants. Cette non atteinte ou baisse du volume horaire d'enseignement a par la suite des répercussions sur les résultats des examens de fin d'année, que ce soit au primaire, au secondaire et dans le supérieur.
- 5 Du côté des étudiants, le plus souvent, les grèves ne durent pas très longtemps puisqu'il s'agit, dans bien des cas, de revendications relatives à l'amélioration des conditions d'étude ou au paiement des aides de l'État. En effet, le paiement des bourses des étudiants est souvent en retard, alors que nombre d'entre eux comptent sur cet argent pour s'acquitter de certaines charges : paiement des loyers, des factures d'électricité ou d'eau, frais de transport, achat de médicaments... Dès que ces bourses et ces aides commencent à être versées aux bénéficiaires, les mouvements d'humeur se font plus rares, sauf exceptions². Ces différents exemples ne constituent que des cas, parmi d'autres, et contribuent en amont et en aval à la détérioration du système éducatif sénégalais, qui perd crédit aux yeux de certains parents d'élèves qui se tournent, dès lors, vers les écoles et instituts privés.

Le développement d'écoles et d'instituts privés échappant au contrôle de l'État

- 6 Le paysage éducatif sénégalais s'est considérablement enrichi, au fil des années, d'écoles et d'instituts de formation privés qui viennent redorer le blason de la formation professionnelle du pays. Cependant, l'on peut s'interroger sur la qualité des enseignements qui y sont dispensés et sur la reconnaissance des diplômes qui y sont délivrés tant à l'échelle nationale qu'internationale. Certains de ces établissements ne sont pas même pas répertoriés par les structures étatiques en charge du secteur : « dans certains pays du Sud, même les statistiques scolaires brutes font défaut ou manquent de fiabilité. Ainsi, le nombre d'élèves, leurs âges, les dépenses éducatives, ou le nombre d'enseignants ne sont pas toujours connus avec exactitude » (Henaff et Lange, 2011).
- 7 On remarque par ailleurs que dans les écoles et instituts publics, un contrôle est exercé par l'État et que le mode de recrutement des enseignants obéit à une logique de transparence, même si quelques manquements peuvent être notés. En l'absence de contrôle et de mesures draconiennes de la part des autorités en charge du secteur, les écoles et instituts privés augmentent d'année en année. Conséquence : une personne ou un groupe de personnes peut, s'il en a les moyens, ouvrir une école ou un institut et

recruter du personnel enseignant pour y dispenser des cours échappant de fait à tout contrôle de la qualité non seulement des enseignants mais aussi du contenu des programmes. Les écoles privées obtiennent par contre, le plus souvent, les meilleurs taux de réussite aux examens (PASEC, 2014).

Écoles publiques *versus* écoles privées

- 8 La formation privée au Sénégal, telle qu'elle se développe ces dernières années au vu de la floraison des écoles et instituts privées, s'apparente à un « *business* ». L'enseignement privé apparaît, au gré des mutations qu'il a subies ces dernières années, comme un marché enrichissant des personnes dont l'unique préoccupation reste la facturation et non la qualité des enseignements, dévoyant ainsi l'éducation et son rôle premier. On remarque, par exemple, que de nombreux étudiants formés des années durant dans les écoles et instituts de formation supérieure privés se retrouvent, au final, sans emploi, même si un constat s'impose : le marché de l'emploi au Sénégal en particulier, et en Afrique de manière générale, est saturé au regard du fossé considérable entre l'offre et la demande.
- 9 Comme nous l'avons dit, les mouvements de grèves impactent très fortement le fonctionnement des écoles publiques, ce qui contribue à la baisse de leurs performances et de leurs résultats. Nous considérons que cette baisse de performances et ces mouvements de grève qui gangrènent l'école publique ont conduit, de plus en plus, de nombreux parents d'élèves à se tourner vers les écoles privées, où les cours se déroulent de façon tout à fait normale durant toute l'année académique, favorisant ainsi une meilleure qualité pour l'éducation des enfants.
- 10 Dans certains établissements privés, un dispositif de suivi est mis en place par les responsables pour faciliter l'accès au premier emploi de leurs étudiants ou élèves, grâce à une politique de partenariats pour des stages noués avec les entreprises et les sociétés qui permettent aux étudiants et aux élèves non seulement de mettre leurs compétences en pratique mais, dans bien des cas, de trouver un emploi. Un tel dispositif de suivi n'est pas présent dans les écoles et instituts publics, où il appartient aux étudiants et élèves de trouver un stage mais aussi leur premier emploi. Le problème de l'employabilité dans le public et le privé ne se pose donc pas de la même manière. En outre, les instituts et écoles privés ont une obligation de résultats car il en va de leur réputation.

De l'enseignement par « vocation » à l'enseignement par « accident »

- 11 L'école est le lieu par excellence où sont formés les futurs cadres et fonctionnaires et doit donc dispenser un enseignement de qualité aux enfants et les mettre dans les conditions susceptibles de leur permettre d'acquérir les connaissances dans de très bonnes conditions. Vue sous cet angle, la profession d'enseignant, quel que soit le niveau d'enseignement, devient une fonction noble puisque c'est à elle de former les dirigeants et élites de demain. Ne doit pas être enseignant n'importe quel individu et le choix des enseignants doit être effectué dans les règles de l'art et de manière méticuleuse, si l'on aspire à un système éducatif de qualité. Cette idée nous permet de dégager deux types

d'enseignants dans le système éducatif sénégalais : les enseignants « par vocation et par amour de la profession » et les enseignants par « accident ».

- 12 Les enseignants « par vocation et par amour de la profession » sont ceux qui éprouvent un amour certain et accordent une importance capitale à la transmission de leur savoir. Ils ont donc l'ambition et l'objectif de devenir enseignant. La plupart d'entre eux ont reçu dans les écoles de formation d'enseignants les outils et les méthodes nécessaires à l'exercice de leur fonction. Ils sont passés par différentes structures de formation pour acquérir des bases qui leur permettent d'exercer un métier qu'ils aiment et ont toujours voulu exercer.
- 13 À l'opposé, ceux que nous désignons comme des enseignants « par accident » sont ceux qui n'ont pas pu s'insérer dans les autres secteurs de la fonction publique et qui choisissent par la suite d'aller enseigner dans les écoles primaires et les collèges. Ils contribuent à la dégradation de la fonction enseignante, puisque n'importe quel diplômé³ n'ayant pu intégrer les autres secteurs de la fonction publique peut se retrouver enseignant du jour au lendemain, ce qui pose inévitablement la question de la qualité des enseignants dans les écoles sénégalaises.

Crise des valeurs et émergence de nouvelles figures de la réussite

- 14 Les mutations profondes que connaît l'école sénégalaise sont à mettre en relation non seulement avec le nombre et la diversité des mouvements syndicaux et les mutations de la fonction enseignante, mais aussi avec la crise des valeurs et l'émergence de nouvelles figures de la réussite dans la société sénégalaise.
- 15 L'école n'est plus considérée par une certaine partie de la jeunesse comme un lieu de réussite et donc de promotion sociale, face aux « nouvelles figures de la réussite » incarnées par les immigrés, les chanteurs, les lutteurs, les danseurs... L'école perd ainsi son crédit auprès de la jeune génération, alors qu'on assiste dans le même temps au déclin de la famille, première et principale source d'éducation. Cette crise des valeurs est par ailleurs accentuée par l'introduction sur les chaînes de télévisions locales d'une panoplie de séries et de *telenovelas* ayant fait l'objet de nombreuses critiques de la part des parents. En effet, ces derniers considèrent que ces émissions télévisées ont une grande part de responsabilité dans la dégradation des mœurs, puisqu'elles véhiculent des images et des modes de vie qui sont éloignés de leurs réalités quotidiennes. On remarque toutefois, ces dernières années, que ces séries et *telenovas* ne sont plus diffusées sur le petit écran et qu'elles ont fait place à des séries sénégalaises⁴.
- 16 D'un autre côté, on observe, depuis un certain nombre d'années, l'émergence de nouvelles figures de la réussite au Sénégal, incarnées par les chanteurs, les lutteurs, les politiciens et les danseurs, entre autres, et qui ont un puissant pouvoir symbolique dans la société. Ces nouvelles figures se caractérisent par le fait que leur réussite – en jargon local, *tekki* – s'est produite très rapidement et n'a pas nécessité de passer par l'école. Des lutteurs très célèbres dans le paysage médiatique actuel, et qui gagnent des dizaines de millions de francs CFA (soit des dizaines de milliers d'euros), exercent une influence sur la jeunesse (particulièrement masculine), dans la mesure où certains jeunes peuvent avoir l'intime conviction qu'en empruntant le chemin de la lutte au détriment de l'école, ils pourront réussir à gagner beaucoup d'argent rapidement. Il serait donc intéressant de savoir si la

forte médiatisation des lutteurs, désignés comme les nouvelles figures de la réussite par la presse ne constitue pas un facteur de délaissement de l'école au Sénégal.

- 17 Outre le matraquage médiatique, on peut voir des sacs à dos et des cahiers décorés d'images de lutteurs envahir les marchés du Sénégal, et essaimer dans les jardins d'enfants et les écoles primaires. Les enfants grandissent avec les images de ces nouvelles figures de la réussite. Ainsi, le modèle de réussite incarné par l'école a cédé le pas, au fil des années, au modèle de l'immigré, du lutteur, du danseur, du chanteur et, dans bien des cas, du griot, témoignant de la profonde crise des valeurs que traverse la société sénégalaise. Il existait une certaine conception de la réussite incarnée, depuis très longtemps, par l'élite formée dans les écoles publiques et privées du pays. L'idée que l'école est le lieu privilégié pour la réussite est ainsi ébranlée par ces nouvelles figures de la réussite (Ngom, 2017).
- 18 Enfin, un paramètre non négligeable contribue à la dégradation de l'école sénégalaise, à savoir la stratégie du « bras long », dans toutes les sphères de la vie sociale. Cette stratégie consiste tout simplement à avoir recours à une personne qui peut être un parent, un proche ami ou une connaissance pour obtenir un emploi dans la fonction publique. Cet ami ou ce parent vous recommande à quelqu'un d'autre qui, à son tour, vous met en relation avec un autre. En réalité, il s'agit d'un réseau social sous forme de chaîne, qui permet de passer outre les canaux officiels de recrutement dans la fonction publique, par des voies officieuses. Ainsi, ce ne sont plus les compétences, les savoir-faire et les diplômes et encore moins l'expérience professionnelle qui sont valorisés, mais au contraire tout un système d'entraide par le biais d'un réseau social⁵.
- 19 Pour résumer, de multiples problèmes affectent le système éducatif sénégalais ces dernières années, et notamment les grèves des enseignants et des élèves, la privatisation des écoles et instituts de formation, les mutations de la fonction enseignante, l'étiollement des modèles anciens de réussite et une crise des valeurs dans la société, qui font que l'école ne connaît plus la stabilité d'antan.
- 20 Pourtant, des moyens significatifs sont déployés par les autorités. Ainsi, la part du budget de l'État allouée au secteur représente 40 %. Des efforts considérables sont mis en œuvre par les autorités afin d'améliorer les performances du système, mais restent sans effets à cause des grèves qui perturbent régulièrement le fonctionnement de l'année académique.
- 21 D'un autre côté, la multiplication des écoles et instituts de formation privés contribue à la dégradation du système éducatif sénégalais. Les formations proposées, dans l'enseignement public comme dans l'enseignement privé, gagneraient à être interrogées notamment en ce qui concerne leur adéquation au marché de l'emploi. Dans les écoles et instituts privés de formation qui se développent tous azimuts à Dakar et dans les autres régions du pays, un grand nombre des formations proposées concerne des domaines comme l'informatique, les télécommunications, la gestion, le marketing... En sortent au fil des années des générations de jeunes diplômés qui peinent ensuite à s'insérer dans le monde du travail.
- 22 Enfin, l'émergence de nouvelles figures de la réussite et la crise des valeurs sans précédent que connaît la société sénégalaise ont aussi des conséquences énormes sur le système éducatif sénégalais.
- 23 Pourtant, les bases d'un système d'éducation de qualité ont été posées depuis les années 1990 à travers la loi d'orientation du 91-22 du 16 février 1991, qui stipule en son article 3 que « l'État est garant de la qualité de l'éducation et de la formation, ainsi que

des titres décernés. Il contrôle les niveaux de l'éducation et de la formation⁶. » L'État doit assurer ce rôle d'innovation et de contrôle, qui garantit un système éducatif de qualité. n

BIBLIOGRAPHIE

BIANCHINI P. (2004) : *École et politique en Afrique noire : sociologie des crises et des réformes du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina Faso (1960-2000)*, Paris, Karthala.

HENAFF N., LANGE M-F. (2011) : « Inégalités scolaires au Sud : transformation et reproduction », *Autrepart*, vol. 59, p. 3-18.

NGOM A. (2017) : « “Tekki” ou le mirage de la réussite chez les jeunes de Casamance », *Revue Africaine des Migrations Internationales*, vol. 1, n° 1, en ligne [<http://revues.imist.ma/?journal=RAMI>]

Rapport général sur les assises de l'éducation du Sénégal (2014), document de travail, août 2014, 146 p.

NOTES

1. Les premiers États généraux de l'éducation au Sénégal se sont tenus du 28 au 31 janvier 1981. Plus récemment se sont tenues, dans la même perspective, des Assises de l'éducation, du 28 au 30 août 2014, qui ont vu la participation de l'ensemble des acteurs de l'école, afin de réfléchir à des solutions de sortie de crise. Voir le rapport cité en fin d'article.

2. Le 31 janvier 2001, des affrontements entre étudiants et forces de l'ordre sur le campus de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar avaient entraîné la mort de Balla Gaye, étudiant en droit originaire de Tivaoune, dans la région de Thiès. Quatorze années plus tard, Bassirou Faye, un étudiant en mathématiques de la même université est décédé dans les mêmes conditions.

3. Ce constat peut être expliqué par l'augmentation du chômage dans le pays, d'année en année, et par les difficultés de nombreux jeunes diplômés à accéder à d'autres emplois. Deux seules alternatives se présentent, pour de nombreux jeunes : l'enseignement ou l'armée. Mais même le fait de s'engager dans l'armée ne permet pas de sortir de cette impasse, dans la mesure où de nombreuses recrues sont libérées après deux, trois voire quelques années de service. Seul un petit pourcentage parvient à faire une carrière militaire, alors que les autres sont éjectés par la suite et se retrouvent sans emploi ou recrutés par des sociétés de gardiennage.

4. Les critiques faites aux *telenovelas* peuvent s'appliquer de la même façon aux séries sénégalaises. Certaines séries produites et réalisées par des Sénégalais (*Wiri Wiri*, *Double Vie*, *Pod et Marichou*, etc.) véhiculent des images, un train de vie ostentatoire et autres signes de réussite sociale qui sont loin de correspondre au vécu du citoyen sénégalais lambda, même si par ailleurs une certaine catégorie de familles riches connaît ce train de vie, dans certains quartiers chics de Dakar.

5. La tendance actuelle au Sénégal, qui fut longtemps considérée comme une nécessité voire une règle est celle du « bras long », y compris au niveau des concours et des recrutements dans la fonction publique. Le recours à un tiers devient la règle, alors qu'il devrait être l'exception dans tous les secteurs d'activité. Qu'il s'agisse d'éviter de suivre une file d'attente à la banque, dans les

directions des ministères, dans les services de l'État et même à l'aéroport, l'observateur le moins averti peut constater cette « stratégie du bras long », qui se passe souvent de façon très visible.

6. Loi d'orientation n° 91-22 du 30 janvier 1991 de l'Éducation nationale au Sénégal, adoptée le 16 février 1991 et publiée dans le journal officiel du 6 avril 1996, n° 5401, p. 107-111. Elle a été modifiée et complétée par la loi 2004-37 du 15 décembre 2004, qui pose les bases d'un système éducatif de qualité et les principes fondamentaux de la formation de ressources humaines de qualité, en vue du développement du pays.

INDEX

Mots-clés : système éducatif, enseignant, enseignement privé, enseignement public

Palabras claves : sistema educativo, docente, enseñanza privada, enseñanza pública

Keywords : educational system, teachers, private education, public education

Index géographique : Sénégal

AUTEUR

ABDOULAYE NGOM

Abdoulaye Ngom est chercheur associé au laboratoire Dynamiques européennes (UMR 7367-CNRS) et chargé de cours à l'université de Strasbourg. Ses travaux de recherche portent sur la sociologie des migrations internationales et relations inter-ethniques, les migrations clandestines vers le continent européen, la micro-économie des familles, les formes de mobilisations en contexte migratoire. Courriel : neegerlaye_501@yahoo.fr